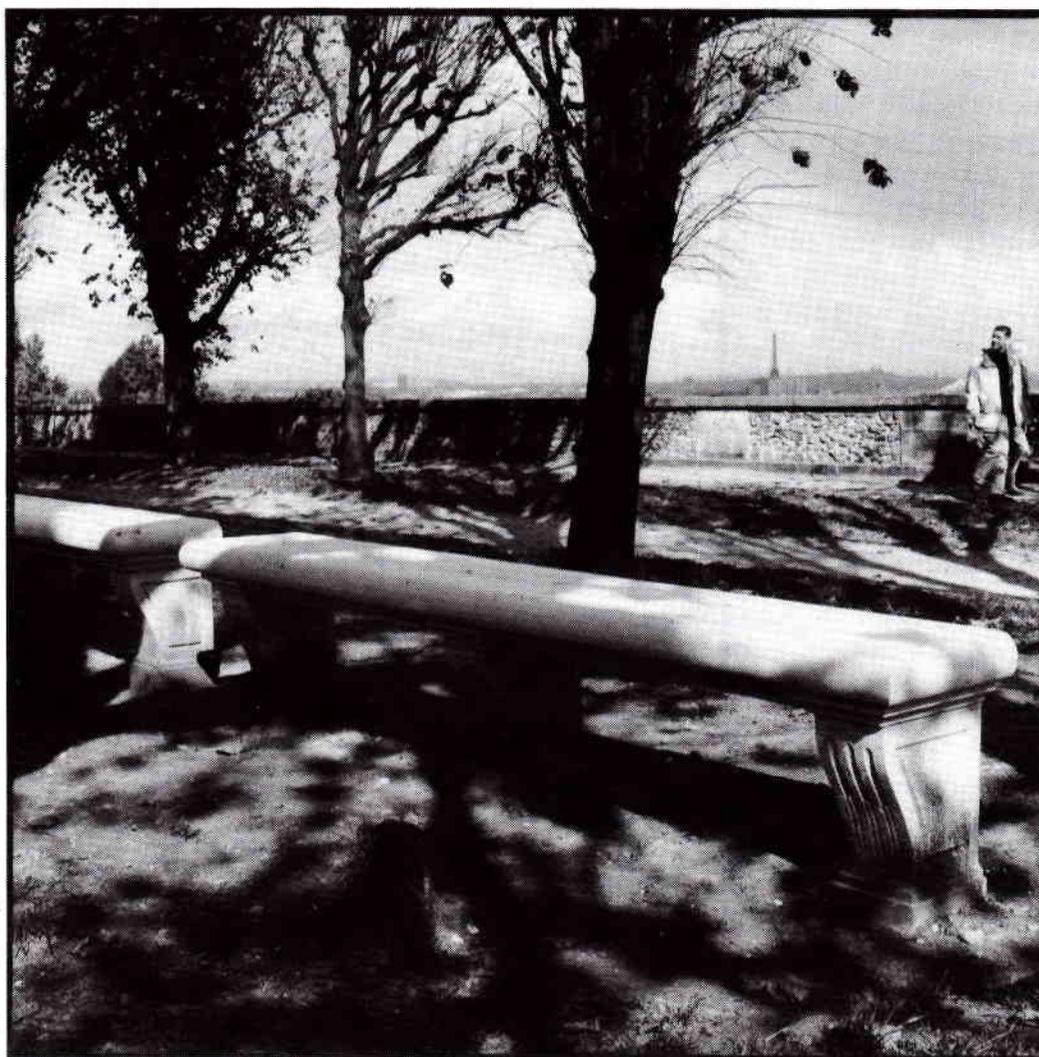


Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Bulletin N° 91

1996 - N° 3



LA GRANDE TERRASSE DE MEUDON

Succédant à des bancs mutilés, les nouveaux bancs de pierre témoignent de la volonté de poursuivre l'œuvre de réhabilitation du domaine national. (cliché Brendan LE DELLIU)

SOMMAIRE

<i>Domaine national de Meudon</i> : Restauration des bancs de la grande terrasse	p. 3
Encore un effort pour sauver le domaine de Meudon	p. 5
Nouvelles brèves	p. 9

RESTAURATION DES BANCS DE LA GRANDE TERRASSE

Oeuvre lente mais inexorable du temps, gestes destructeurs inspirés par la malveillance des rodeurs désœuvrés... : victimes de toutes ces injures, les bancs de la terrasse offraient, il y a peu de temps encore, le spectacle désolant du délabrement et de l'oubli. Il n'en est plus de même aujourd'hui : les sièges destinés au repos et à la méditation du promeneur en ce lieu privilégié ont retrouvé leur dignité et leur fonction. On le doit à la diligence de Monsieur Christian BENILAN, architecte des Bâtiments de France, conservateur du Monument historique du Domaine national de Meudon, qui a conçu et réalisé un plan de remise en état de l'ensemble des bancs de la Grande Terrasse. Il a bien voulu nous communiquer des documents sans lesquels le texte qui suit n'aurait pu être écrit ; son objectif est d'informer nos lecteurs sur quelques aspects de cette nouvelle contribution à la réhabilitation de la Grande Perspective. Que Monsieur BENILAN veuille bien trouver ici l'expression de nos très vifs et très sincères remerciements.

Le constat en 1995

Vingt-huit bancs sont dénombrés sur la Grande Terrasse : 16 sont en pierre, 12 en béton et vraisemblablement les bancs en béton ont été installés aux alentours de 1960 ; ils ne sont que des imitations des bancs de pierre beaucoup plus anciens et sont beaucoup plus vulnérables qu'eux.

L'ensemble des bancs est, à cette date, disposé selon trois axes :

- à l'est où ils sont souvent par deux, sur le replat d'un mini-talus qui longe l'allée nord-sud tracée près du muret de la terrasse ;
- au sud, face à la Grande Perspective ;
- à l'ouest, disposés en alternance, de part et d'autre de l'allée bordée de tilleuls.

Les assises des bancs de pierre sont, pour le plus grand nombre, rectangulaires et moulurées, leur longueur allant de 2,50 à 3,83 mètres. L'assise est courbe pour un seul d'entre eux et parallélépipédique pour un autre. Selon leur longueur, ces bancs ont deux ou trois pieds, mais dans tous les cas, l'arrière des bancs de pierre est à tranche sèche, sans décor et tous les pieds, de même forme, présentent à l'avant le même motif décoratif. Le plus grand nombre laisse apparaître un socle de 7 à 14 cm mais certains, trop enfoncés, n'ont plus de socle apparent, tandis que d'autres qui le sont trop peu, laissent voir un socle de vingt centimètres environ. Cette diversité dans

l'ancrage au sol est imputable à des mouvements de celui-ci, trop sommairement aplani après les terribles bouleversements que lui avaient infligés les armées prussiennes et leurs batteries de canons, lors du siège de Paris en 1870.

Stratégie de la remise en état

L'opération se devait de prendre en compte tant l'aspect esthétique que l'aspect financier. De la combinaison des deux est née la décision d'éliminer les bancs irréparables et de réparer ceux qui étaient encore utilisables, qu'ils soient en pierre ou en béton. Cette ligne directrice a conduit Monsieur BENILAN à supprimer deux bancs en béton et à en réparer plusieurs dont quatre ont été déplacés et transportés de l'est à l'ouest. Les pieds endommagés ont été remplacés par des pieds en pierre, neufs ou récupérés. Des bancs de pierre neufs ont remplacé les bancs éliminés ou transférés ; ainsi compte-t-on six bancs de pierre neufs sur le côté est.

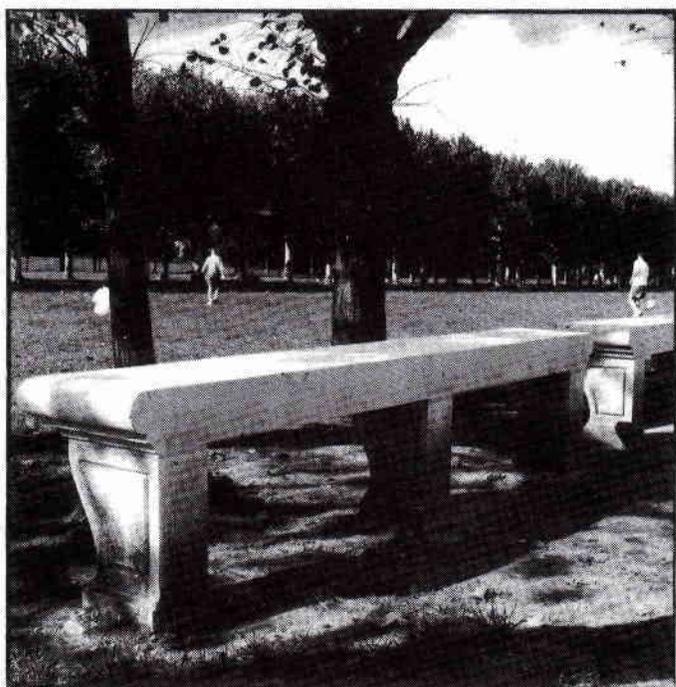
Les bancs en béton qui ne devraient pas avoir une durée de vie très longue disparaîtront progressivement ; aussi, à échéance indéterminée, verra-t-on se substituer un ensemble homogène de bancs de pierre esthétiques et résistants, à un ensemble dont l'actuelle hétérogénéité a été rendue aussi peu apparente que possible, par la remise en état de chacune de ses unités.

De surcroît, la fréquentation du lieu a paru, non seulement justifier le nombre de bancs existants en 1995, mais un nombre supérieur de trois unités et ce sont, au total, 31 bancs au lieu de 28 qui sont présents sur la Terrasse, actuellement.

Le choix du modèle

D'après ce qui a été dit plus haut, on conçoit que les bancs de pierre de la Terrasse tels que nous les connaissons depuis des décennies étaient, en fait, des bancs disséminés à l'origine dans le domaine royal et réemployés dans les alignements que nous avons décrits. Ceux-ci furent réalisés, bien évidemment, postérieurement aux vicissitudes que connut la Terrasse à la fin du XIX^e siècle. Ainsi le banc à assise courbe que nous avons signalé parmi les autres, devait-il faire partie d'un ensemble circulaire et se trouver, par exemple, comme on le voit sur une gravure du XVIII^e siècle, face à un bassin circulaire (gravure intitulée « Bassin rond en face de la rampe d'un des bosquets à Meudon »). Par ailleurs

d'autres gravures de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e, montrent des bancs rectangulaires dont la forme et le décor des pieds sont identiques à ceux des bancs de pierre présents de nos jours sur la Terrasse. Ces bancs sont semblables à ceux, encore relativement nombreux à être en place à Versailles, au point que, Louis XIV ayant, comme on le sait, personnellement participé aux embellissements du domaine du Grand Dauphin, il n'est pas impossible qu'ils soient issus d'un même projet, pour les deux domaines. Quoi qu'il en soit, ce modèle s'est imposé au conservateur du Monument historique du Domaine comme étant celui que devraient reproduire les bancs destinés à se substituer à ceux qui déjà étaient irréparables comme à ceux qui le deviendront. Monsieur BENILAN a fourni pour leur exécution les dessins cotés reproduits page 2, grâce auxquels il est possible d'analyser les détails de leur architecture.



(Cliché Brendan LE DELLIOU)

Le choix de l'orientation des bancs neufs

A ce point de l'exposé, il ne paraît pas inutile d'évoquer l'importance et le rôle des bancs de pierre dans le décor des jardins du domaine royal de Meudon. Il faut rappeler, en effet, que de l'esplanade actuelle, les bâtiments du château ne laissaient libres qu'une cour d'honneur au nord et un vaste parterre à la française au sud : c'est dire que les alignements d'arbres et de bancs tels que nous les connaissons n'existaient pas. D'après les gravures de l'époque montrant différentes parties du parc, il semble bien que les bancs étaient peu nombreux, au point que sur le grand parterre au sud, devant lequel se déployait la Grande Perspective, il ne s'en trouvait que dans les encorbellements est et ouest, là où il y en a encore, tout près de la balustrade. Les parterres de l'Orangerie et de la Grotte en étaient dépourvus ; par contre, comme on l'a vu plus haut, le spectacle d'un jet

d'eau pouvait en justifier la présence. Il est plaisant d'observer que les nombreux courtisans qui animent le dessin des gravures déambulent dans les allées, conversent en formant de petits groupes, et, à défaut de bancs, s'appuient ou s'asseyent « en amazone » sur la tablette de la balustrade entourant la terrasse lorsqu'ils sont enclins à la contemplation du paysage.

Lorsque la scène représentée les met bien en évidence, les bancs de pierre dont le rôle paraît tout autant décoratif que fonctionnel, présentent toujours leur côté noble, c'est-à-dire décoré, orienté vers l'intérieur du domaine et tournent le dos aux grands horizons : aurait-il été convenable, d'ailleurs, qu'il en soit autrement et que, depuis les fenêtres du château, le maître des lieux et ses proches aient vue sur la face abrupte des bancs et, par là-même, ne voient leurs occupants que de dos? ces derniers ne devaient-ils pas, au contraire, être en mesure de se lever, voire de se précipiter à la rencontre des personnages importants qui pouvaient apparaître plus ou moins près d'eux. En un mot, le centre d'intérêt était tout entier, pour qui séjournait au château, situé vers l'intérieur de l'enceinte de la terrasse et non sur les vastes horizons campagnards qui s'étendaient à ses pieds. Cette disposition des bancs était si impérative à l'époque que sur la gravure de J. RIGAUD, datée de 1740, montrant le bastion des Capucins, gravure qui par une heureuse coïncidence faisait la couverture du précédent bulletin, le côté noble des bancs, en dépit de leur éloignement du château en ce point du domaine est, là encore, disposé vers l'intérieur. Les courtisans, que l'on devine curieux de voir depuis ce belvédère ce qui se passe en contrebas sont, les uns assis à même le sol, les autres debout, appuyés à la barre sommaire formant le garde-corps ; seuls un homme et une femme, en conversation, sont assis normalement sur l'un des bancs et donc tournent le dos au paysage.

Cette apparente digression dans notre propos est destinée à souligner combien sont différentes aujourd'hui nos attitudes et nos aspirations : en effet, pour la majorité des visiteurs de la Grande Terrasse, l'attraction réside dans la vue exceptionnelle qu'elle permet de découvrir et pour les citadins, frustrés d'espaces naturels que nous sommes devenus, cette découverte est de plus en plus un besoin. Dès lors, pour retourner à nos bancs de pierre neufs, en alignement à l'est, fallait-il, lors de leur mise en place, orienter, comme certains le pensent, leur côté noble, celui où l'on s'assied en principe, vers le panorama qui exerce sa fascination sur nos contemporains et, de ce fait, rompre la continuité avec l'orientation des bancs anciens, situés au sud? en prenant le parti de tourner les bancs vers l'intérieur de l'esplanade, donc vers sa grande allée médiane, le conservateur du domaine a délibérément fait prévaloir l'**esprit du temps** (= de l'époque) sur l'**esprit de notre temps** : c'est dire qu'il n'a pas failli au respect de l'un des aspects essentiels de sa mission.

Paulette GAYRAL

ENCORE UN EFFORT POUR SAUVER LE DOMAINE DE MEUDON

Le signataire du présent article, notre président d'honneur Michel JANTZEN, architecte en chef des Monuments Historiques, est une personnalité particulièrement autorisée pour nous entretenir du domaine national de Meudon et de ses perspectives d'avenir.

Il est en effet l'auteur d'un « plan général des jardins et châteaux de l'ancien domaine de Meudon » qui, en 1980, reçut l'approbation de la Commission supérieure des Monuments Historiques, en sorte que dans le courant de cette même année, déclarée « année du patrimoine », le domaine de Meudon s'est trouvé retenu parmi les trois sites d'Ile-de-France, avec Vincennes et Port-Royal, comme devant faire l'objet de crédits exceptionnels. A partir de cette date, les conservateurs successifs du domaine, Messieurs Yvan GURY puis Philippe CANAC ont pu ainsi mener à bien d'importantes étapes de la réhabilitation du domaine. C'est ce qu'il reste à faire que retrace la plume de Michel Jantzen ou plutôt une certaine philosophie des objectifs à poursuivre pour sauver dans sa globalité le domaine de Meudon dont la Grande Perspective forme un axe de liaison entre Meudon-la-Forêt, Meudon et Bellevue.

On peut considérer à la suite de l'allocution prononcée par Madame de SAINT-PULGENT, directeur du Patrimoine, dans les circonstances évoquées à la page 9 de ce bulletin que l'oeuvre entreprise sera poursuivie jusqu'à son terme par les pouvoirs publics, comme cela est déjà le cas pour Vincennes et Port-Royal. Dès lors, c'est à Messieurs Pierre-Antoine GATIER, architecte en chef des Monuments Historiques et Christian BENILAN, conservateur du domaine, nommés après le départ à la retraite de Monsieur Philippe CANAC, qu'incombera la tâche encore immense mais exaltante d'assurer le sauvetage et la mise en valeur de l'un des domaines les plus prestigieux des environs immédiats de la capitale.

Notre ville dont les sommets verdoyants constituent l'horizon sud-ouest de Paris est un bel exemple de ce que l'urbanisme doit à l'histoire. Sans la construction du XVI^e au XVIII^e siècle de l'ancien domaine royal qui constitue dans le paysage un véritable rempart à l'urbanisation, l'actuelle forêt de Meudon n'aurait sans doute pas résisté à la pression urbaine.

Les trois châteaux qui punctuaient ce site de Bellevue à Meudon ont disparu ou presque, mais il en subsiste le socle, vigoureuse trace rectiligne qui façonne le terrain du nord au sud et que nous appelons la Grande Perspective. Balcon sur Paris, moins connu que Saint-Cloud ou Saint-Germain, ce tracé marque sur une partie de sa longueur la limite entre la ville et la forêt.

Cette Grande Perspective n'est appréciable que de deux points principaux :

- vers le sud depuis l'extrémité de la grande terrasse ;
- vers le nord depuis le carrefour des arbres verts.

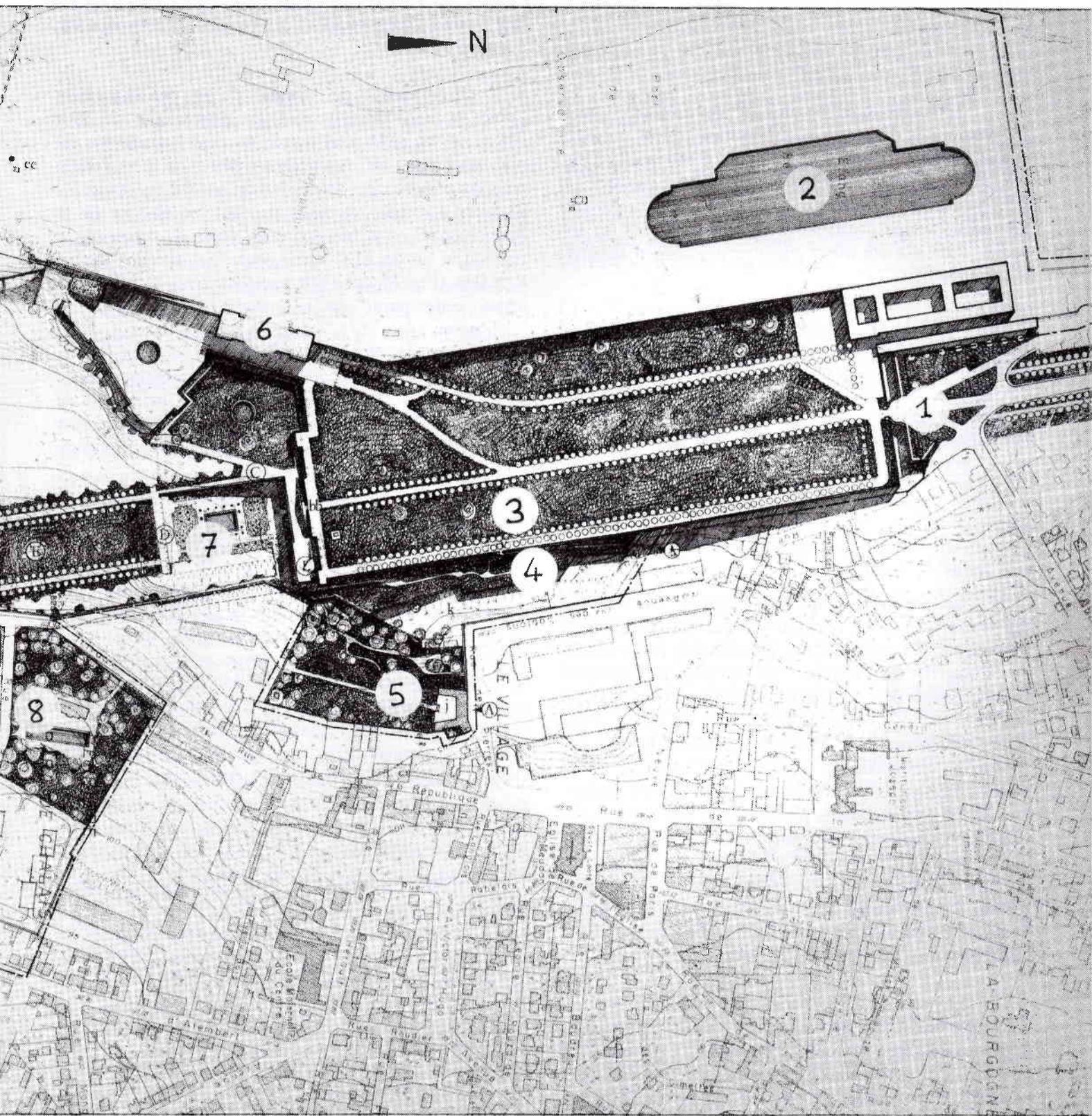
Pour le reste c'est un espace changeant d'une extrême qualité, dans la pure tradition des grands domaines d'Ile-de-France mais curieusement relativement ignoré. Il est vrai que le Domaine de Meudon se présente aujourd'hui encore morcelé suivant les partages qui ont marqué son déclin.

Sous la pression conjointe des associations et de quelques personnalités locales, le Ministère de la Culture a, en 1979, engagé une étude en vue de la restauration, de la réunification du domaine et de son ouverture au public.

Il est impossible de rapporter ici le détail de cette étude, on se limitera à rappeler l'essentiel des conclusions. Les choses ont évolué si lentement en bientôt vingt ans que la plupart des propositions qui y figurent reste envisageable.

L'idée de fond consiste à imaginer un vaste parc public à plusieurs entrées dans lequel les édifices qui s'y trouvent constitueraient autant de « points d'appel » affectés à différents usages.

Depuis les premiers travaux effectués en 1980 à l'occasion de « l'année du patrimoine », une petite partie de l'étude a été accomplie : restauration du parterre de l'Orangerie, du parterre du château neuf, ouverture de l'allée de Trivaux et construction d'une maison de garde, restauration récente des jardins situés à l'Est de la grande terrasse. Ces travaux ont permis l'ouverture au public de toute cette partie du domaine dont on a presque oublié qu'elle fut pendant un demi-siècle interdite à la visite. Dans le même temps, la grande terrasse était affectée au Ministère de la Culture, et la ville de Meudon aménageait le jardin sauvage et celui de la maison d'Armande BEJART (musée d'art et d'histoire de Meudon), de sorte



...tive élaboré par Monsieur Michel JANTZEN en 1979

l'Est. 5 - Musée d'art et d'histoire de Meudon. 6 - Château Neuf (Observatoire).

... 10 - Grande Soufflerie. 11 - Hangar Y. 12 - Etang de Chalais.

qu'aujourd'hui la partie nord du domaine est accessible au public, bien que d'importants travaux restent à réaliser en particulier sur la grande terrasse.

∴

L'Orangerie est de plus en plus fréquentée, mais les possibilités d'accueil et d'utilisation restent précaires et tout reste à faire pour une exploitation rationnelle. Cette opération est certainement la plus délicate à conduire : à l'exceptionnelle qualité des volumes, s'ajoute l'authenticité que confèrent à ce lieu les traces de son usage. Rien n'a été altéré par une quelconque tentative d'adaptation.

Cette Orangerie est si fortement imprégnée du caractère de sa fonction que l'on se prend à penser que le meilleur usage que l'on puisse en faire serait d'y remettre des arbres exotiques. D'autant que cette utilisation qui rendrait sa justification au parterre n'est pas exclusive et que beaucoup d'orangeries sont à la fois lieu de rencontre et de conservation des arbres. Il en va ainsi pour Versailles.

∴

La perspective bute actuellement sur une haie provisoire placée à l'extrémité sud du parterre de l'Orangerie. La poursuite des travaux doit être précédée du transfert des terrains de sports qui occupent l'emplacement des bassins du « grand carré » et de la « grille d'eau ». L'utilité de ces terrains affectés à divers sports est incontestable mais leur création remonte à une époque où l'abandon du domaine était totale et où sa valeur historique et patrimoniale semblait ignorée de tous. Il existe de vastes surfaces planes à l'Est de l'hexagone de Chalais où ces terrains pourraient être transférés dans une organisation plus rationnelle. Il deviendrait alors possible de faire renaître cette partie essentielle des jardins et de réaliser un talutage qui effacerait la vision de l'avenue de Trivaux et permettrait son franchissement par deux passerelles qui poursuivraient les contre-allées.

La suite de la perspective vers le sud est constituée des abords de l'étang de Chalais, c'est là, dans la partie ouest, que se trouve le Hangar Y. Cette partie du domaine est actuellement réservée aux sympathiques membres d'une société de pêche à qui revient le mérite d'entretenir à leur manière les abords et d'alimenter la

pièce d'eau en alevins. L'ouverture au public atténuerait, certes le privilège exclusif de jouir de l'un des plus beaux espaces de la région parisienne, mais cette mutation est tout à fait envisageable sans que ces passionnés renoncent à leur sport favori.

L'utilisation du Hangar Y fait périodiquement l'objet de nouvelles réflexions. La proposition que nous défendons est celle d'un musée ou centre d'activités du plus léger que l'air. Aucun autre lieu n'est plus justifié pour cet usage : c'est à Meudon qu'ont été construits les premiers aérostats militaires pendant les guerres de la Révolution. C'est à Meudon que l'étude de ces engins a repris à la fin du XIX^e siècle sous l'autorité du Colonel RENARD. C'est lui qui a fait transférer à son emplacement actuel cette partie de la galerie des machines de l'exposition de 1878 pour en faire ce qui reste certainement le plus ancien hangar à dirigeables du monde. Débarrassé des collections qu'il renfermait, ce lieu suscite bien des convoitises. Il nous paraît impensable de renoncer à l'évocation de sa vocation première, d'autant qu'une telle utilisation susciterait un vif intérêt auprès de tous les publics.

La partie Est de l'ancien parc de Chalais est encore occupée par des constructions non moins étonnantes. Aux quelques vestiges des anciens haras, s'ajoutent quelques bâtiments contemporains des installations de RENARD et la grande soufflerie construite en 1934 par l'ingénieur en chef LAPRESLE. Il est tout à fait concevable d'utiliser ces terrains pour y réaliser les équipements publics nécessaires à Meudon-Ville, tout en évoquant le souvenir des jardins bas dont les traces sont encore perceptibles. La grande soufflerie et son hall de montage pourraient offrir leur espace polyvalent à des expositions et à d'audacieux metteurs en scène.

∴

Il reste pour accomplir ce vaste projet à en trouver les moyens, mais surtout à en exprimer la volonté politique. Meudon est le dernier des anciens domaines de la couronne à être ignoré du public pour sa plus grande partie. Il n'est pourtant situé qu'à dix kilomètres de Notre-Dame de Paris, sur l'un des points dominant la vallée de la Seine, adossé à un vaste massif forestier qui lui assure une qualité de nature peu imaginable dans les proches environs de Paris.

Michel JANTZEN



NOUVELLES BRÈVES

INAUGURATION DE LA TERRASSE A L'EST

Tout au long des années écoulées depuis l'ouverture du chantier destiné à la réhabilitation de la promenade à l'Est du domaine national, nos lecteurs ont été régulièrement informés du déroulement de l'opération par diverses notes parues dans les « Nouvelles brèves ». La dernière, au printemps 1995 (Bulletin n°87), annonçant la fin des travaux et l'ouverture au public de ce nouvel espace qui, par la rue du Canada d'un côté, la rampe de Trivaux de l'autre permet de rejoindre, à l'abri des nuisances citadines, la rue Terre-Neuve à l'avenue de Trivaux, non loin du carrefour avec la rue des Vertugadins : promenade que l'on est tenté de dire « la plus agréable du monde » selon une expression en faveur au Grand Siècle dont on s'imprègne en la parcourant.

Il manquait toutefois un épilogue à la relation de cette grande entreprise : son inauguration officielle. C'est chose faite depuis qu'elle eut lieu, le samedi 21 septembre, en présence de Madame Maryvonne de SAINT-PULGENT, directrice du Patrimoine, Présidente de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, de Monsieur Jean-Jack SALLES, vice président du Conseil Général, chargé des affaires culturelles, de Monsieur Henry WOLF, maire de Meudon accompagné de plusieurs maires adjoints, et, bien entendu, de Monsieur Philippe CANAC, conservateur en chef des Bâtiments nationaux à qui l'on doit cette belle réalisation. Les invités rassemblés à 18h30 au pied de l'escalier d'Aristote ont écouté tout d'abord Monsieur le Maire de Meudon qui, dans son allocution, après avoir brossé une fresque de l'histoire des lieux, a très justement montré l'intérêt pour les Meudonnais de la réalisation de cette nouvelle étape dans l'oeuvre de restauration du domaine national de leur ville et a souligné l'importance des efforts financiers consentis par le Ministère de la Culture. Ils ont ensuite entendu Madame de SAINT-PULGENT remercier Monsieur CANAC pour l'oeuvre qu'il a accomplie en participant, avec la réhabilitation de la promenade à l'Est, au grand programme décidé par les services de l'Etat en 1980 et relatif à la Grande Perspective ; après avoir rappelé les étapes déjà franchies, Madame de SAINT-PULGENT a annoncé l'intention des pouvoirs publics de poursuivre le programme avec la restauration du Hangar Y, l'aménagement de l'étang de Chalais, les dégagements des terrains inclus dans la Grande Perspective. Ces travaux de grande envergure devraient s'accompagner, selon l'oratrice, de la création de services pour le public : parkings, restauration, mise en place de panneaux, plans ou maquettes donnant les indications historiques indispensables à la compréhension du site pour un public de plus en plus nombreux.

L'affirmation de cette volonté de poursuivre ce grand projet avait mis du baume au coeur de l'auditoire. Sous le ciel gris et dans la bruine, la nuit était presque tombée quand les applaudissements marquèrent la fin de l'allocution de Madame de SAINT-PULGENT. Le groupe des invités se dirigea alors vers la porte de communication avec le haut du jardin du Musée et, empruntant le sentier rénové, devenu praticable grâce à de larges marches consolidées, il s'arrêta, avant d'arriver aux parterres inférieurs, pour pénétrer sous la tente où avait été dressé le buffet d'un sympathique cocktail.

Madame de SAINT-PULGENT, visiblement attachée au domaine de Meudon, a prolongé la soirée en assistant, dans l'Orangerie, au concert qui était donné à 20h30 dans le cadre du Festival de Meudon.

SQUARE RABELAIS : LA MÉTAMORPHOSE

Sombre et triste pendant les beaux jours de l'été avec son groupe central de vieux marronniers portant une ombre épaisse sur la fontaine de pierre malheureusement laissée de longue date à l'abandon, le square de la place Rabelais n'attirait que fort peu de monde. Il n'en est plus de même depuis sa récente rénovation et il a retenti de joyeux cris d'enfants durant les journées ensoleillées de la fin de l'été et de l'automne : c'est que, même si la vieille fontaine subsiste au centre de son dernier carré de marronniers, la métamorphose des lieux leur a fait la part belle avec un espace complètement clos contenant l'ancien bac à sable pour les plus petits, un espace de jeux comportant un tobogan pour leurs aînés, espace proche d'un kiosque de bois servant d'abri qui se signale par son toit conique et voyant dont on espère qu'il se fera plus discret avec la patine du temps. Un troisième espace, rectangulaire, proche de la rue du colonel Renard, est lui réservé aux joueurs de pétanque ; des bancs leur assurent des spectateurs attentifs et des possibilités de pauses méritées. En un mot ce square qui est devenu un lieu de convergence des générations n'avait sans doute jamais connu pareille animation.

C'est de ce même constat que nous a fait part, dans une récente réunion de notre Conseil d'administration, Patrick MONTAMBAULT désigné antérieurement pour établir des contacts avec Madame JACONO, conseillère municipale, chargée de l'étude de l'aménagement des projets urbains. Il a aussi exprimé à cette occasion sa satisfaction d'avoir été écouté et, en grande partie, suivi dans les avis et suggestions qu'il a été amené à formuler, au nom de notre association, auprès de son interlocutrice.



(Cliché Brendan LE DELLOU)

Dans la foulée des transformations évoquées plus haut, on observe deux innovations : l'une est la suppression des bacs à fleurs aussi communs qu'inesthétiques précédemment situés le long du square, en bordure de trottoir - qui s'en plaindra? -, l'autre est la mise en place sur un socle à hauteur d'homme, dans un

parterre gazonné d'un beau buste en bronze de Rabelais. Le square qui porte son nom en était privé depuis la dernière guerre car celui qui s'y trouvait depuis 1888 avait été fondu, comme bien d'autres bronzes, durant cette sombre période. Le plâtre original ayant été conservé dans les réserves du Musée, sur commande de la municipalité, Monsieur Gilbert CLEMENTI, fondateur d'art installé à Meudon, a pu le restaurer et de là, nous restituer l'oeuvre de TRUPHEME, sculpteur provençal qui en était l'auteur. C'est le 5 octobre, dans le cadre des « Fêtes Rabelais » qu'au cours de l'inauguration du square, Monsieur Henry WOLF, maire de Meudon, et le Père BILLOIN, curé de l'église Saint-Martin, ont ensemble dévoilé le nouveau buste du célèbre humaniste, cher aux Meudonnais pour avoir été, à l'époque de la Renaissance, sinon officiant, du moins titulaire de leur cure, deux années durant.

MEUDON VU PAR UN JOURNALISTE

Le numéro de septembre du magazine des Hauts-de-Seine « 92 Express » privilégie Meudon en publiant un article de 11 pages, signé de Monsieur Christian CHARRIERE et intitulé « A la recherche du vieux Meudon ». Illustré de nombreuses photographies en couleur de grande qualité, le texte alerte, dont l'objectif est de dégager « l'esprit du lieu », est empreint, à cet égard, d'une inévitable subjectivité en sorte que l'on peut très bien ne pas adhérer à tout ou partie de ses assertions. Quoi qu'il en soit, on peut être reconnaissant à l'auteur d'avoir sûrement incité, par son article, les altiséquanais qui ne connaîtraient pas Meudon à venir à la rencontre de son site et de son riche patrimoine ; on regrette toutefois qu'un manque de rigueur vis à vis de l'exactitude historique ait abouti à ponctuer le texte de plusieurs erreurs qu'il eut été pourtant facile d'éviter.

Paulette GAYRAL

POUR VOTRE AGENDA

Conférence organisée par l'Académie Meudonnaise

Jeudi 19 décembre à 20h45

Au XVI^e siècle, un Meudon rural autour de son château

par Marie-Thérèse Herlédan

au Centre Culturel de Meudon, 2 rue de l'Eglise

Samedi 1er février 1997 à 14h30

Assemblée Générale annuelle

(Une convocation sera envoyée en temps utile)

TAPISSERIE
SIÈGES
CADEAUX
STORES
PAPIERS PEINTS

"Bellevue Décoration"

Maison fondée en 1926

J. DESCOUT

RIDEAUX
LITERIE
LUMINAIRES
CANAPÉS
TENTURES MURALES

21, rue Marcel-Allégot, 92190 MEUDON - Tél. 01 45 34 11 78 - Fax 01 45 34 94 06

HOTEL ★★★ NN FOREST HILL

157 chambres - Séminaires

 **01 46 30 22 55**

40, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
92360 MEUDON-LA-FORÊT

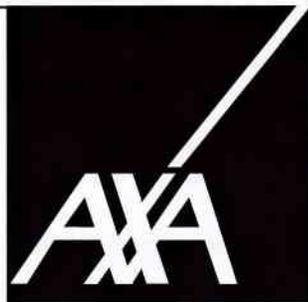
Les Mousquetaires

Restaurant - Banquets

Buffet Gourmand

129 F TTSC - Vin à discrétion *

* Prix en vigueur au 1-7-1994



**Francis
DAGORT**

Agent Général

*Un Conseiller
à votre service*

**TOUTES
ASSURANCES**

**Vie
Placements**

28 bis, rue de la République, 92190 MEUDON

© 01 45 34 16 13 - Fax 01 46 26 16 44

IMPRIMERIE **iR** TYPO-OFFSET

Réalisation de tous travaux

26, rue Drouet-Peupion

92240 MALAKOFF

Tél. 01 47 36 29 45

Fax 01 47 36 88 76



Cadeaux
Objets utiles
pour la maison ...

l'artisanie

61, rue de la République

Tél. 01 46 26 71 57

MEUDON

Ouvert le DIMANCHE

MICHEL DAMOUR

TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES
DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 01 46 26 27 60 et 01 45 34 21 84

Le **Crédit Mutuel**

La banque et les assurances à la même adresse

22, rue de la République - 92190 MEUDON - Tél. 01 41 14 30 50

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Salles de Bains - Chauffe-bains, Chauffe-eau à gaz et électriques

Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Établissements

L. WACQUANT

Tél. 01 45 34 12 01

27, rue Marcel-Allégot, Bellevue - 92190 MEUDON



GARAGE RABELAIS

CITROEN MEUDON

*MÉCANIQUE - TOLERIE
STATION SERVICE - VENTE*

29-31, Boulevard des Nations-Unies
MEUDON - 01 46 26 45 50

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon. Siège social : 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

20 francs